



1008010402

DATE DEPOT :	2010-09-16
NUMERO DE DEPOT :	80104
N° GESTION :	2009B22661
N° SIREN :	518802301
DENOMINATION :	GROUPE IDEC INVEST
ADRESSE :	3 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/07/20
TYPE D'ACTE :	TRAITE
NATURE D'ACTE :	APPORT EN NATURE

20 juillet 2010

TRAITE D'APPORT

(Régime juridique des apports en nature)

APPORT EN NATURE DE TITRES DES SOCIETES

PROSDIM

3 LA FONCIERE

par

GROUPE IDEC

(Société Apporteuse)

à

GROUPE IDEC INVEST

(Société Bénéficiaire)



SOMMAIRE

1.	Caractéristiques juridiques des sociétés concernées.....	6
1.1	Groupe Idec Invest – Société Bénéficiaire.....	6
1.2	Groupe Idec – Société Apporteuse.....	7
1.3	Prosdim – Société dont les titres sont Apportés.....	8
1.4	3 La Foncière – Société dont les titres sont apportés	9
2.	Liens entre les sociétés	10
2.1	Liens en capital.....	10
2.2	Dirigeants communs.....	10
3.	Motifs et Buts de l’apport envisagé.....	10
4.	Comptes retenus pour établir les conditions de l’Apport	11
4.1	Compte de la Société Apporteuse	11
4.2	Comptes de la Société Bénéficiaire.....	11
5.	Méthodes d’Evaluation.....	11
5.1	Évaluation des Apports	11
5.2	Rémunération des Apports.....	11
6.	Consistance de l’apport	11
6.1	Nature des Apports.....	11
6.2	Absence de prise en charge de passif.....	12
7.	Origine de propriété des Apports.....	12
8.	Transfert de propriété – Entrée en jouissance.....	12
8.1	Transfert de propriété.....	12
8.2	Entrée en jouissance	12
9.	Désignation et évaluation des Apports	12
9.1	Apports.....	12
9.2	Actif net apporté.....	13
10.	Charges et conditions de l’Apport.....	13
10.1	Charges et conditions générales de l’Apport.....	13
10.2	Déclarations et garanties de la Société Apporteuse.....	14
10.3	Déclarations de la Société Bénéficiaire.....	14
11.	Rémunération des apports – Augmentation de capital	15
11.1	Rémunération des Apports	15
11.2	Augmentation de capital.....	15
11.3	Prime d’apport.....	16
12.	Conditions suspensives – Réalisation de l’apport	16
13.	Régime fiscal de l’apport.....	16
13.1	Dispositions générales.....	16
13.2	Impôt sur les sociétés	17
14.	Obligations déclaratives	17

15.	Droits d'enregistrement.....	18
16.	Maintien des régimes fiscaux de faveur antérieurs.....	18
17.	Remise des titres.....	18
18.	Election de domicile	18
19.	Formalités - Pouvoirs	18
20.	Frais et droits	18
21.	Sincérité du prix	19
22.	Loi applicable – Juridiction	19



ENTRE LES SOUSSIGNEES :

- (i) **Groupe Idec**, société par actions simplifiée au capital de 7.500.000 euros, dont le siège social est situé 3 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris (75008), identifiée sous le numéro d'identification unique 411 136 583 RCS PARIS, représentée par Monsieur Gérard Blondel, Directeur Financier Groupe, dument habilité aux fins des présentes en vertu d'un pouvoir dont une copie figure en Annexe 1,

(ci-après dénommée "*Groupe Idec*" ou la "*Société Apporteuse*")

D'UNE PART

ET

- (ii) **Groupe Idec Invest**, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 3 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris (75008), identifiée sous le numéro d'identification unique 518 802 301 RCS PARIS, représentée par Monsieur Gérard Blondel, Directeur Financier Groupe, dument habilité aux fins des présentes en vertu d'un pouvoir dont une copie figure en Annexe 1,

(ci-après dénommée "*Groupe Idec Invest*" ou la "*Société Bénéficiaire*")

DE DEUXIEME PART

La Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire étant ci-après individuellement ou collectivement dénommées une ou les "*Partie(s)*".

1. CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DES SOCIETES CONCERNEES

1.1 Groupe Idec Invest – Société Bénéficiaire

- 1.1.1 Groupe Idec Invest est une société par actions simplifiée dont le siège social est fixé 3, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris (75008), identifiée sous le numéro d'identification unique 518 802 301 RCS PARIS depuis le 10 décembre 2009.
- 1.1.2 La durée de Groupe Idec Invest a été fixée à 50 années à compter de son immatriculation devant expirer le 9 décembre 2059.
- 1.1.3 Aucun titre financier émis par Groupe Idec Invest n'est admis sur un marché réglementé, et cette dernière n'a offert au public aucun titre financier.
- 1.1.4 Le capital social de Groupe Idec Invest s'élève à ce jour à la somme de 5.000 euros, divisé en 500 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 500 entièrement libérées.
- 1.1.5 Groupe Idec Invest n'a pas créé d'actions de préférence, d'actions bénéficiaires et n'a émis aucune action de priorité, aucune action sans droit de vote, aucune obligation, aucune obligation convertible en actions, échangeable contre des actions ou donnant droit à souscription à des actions. D'une manière générale, Groupe Idec Invest n'a pas émis de valeurs mobilières donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, ou de toute autre manière à l'attribution, à tout moment ou à date fixe, de titres qui, à cet effet, sont ou seront émis en représentation d'une quotité du capital ou des droits de vote de la société Groupe Idec Invest.
- 1.1.6 Groupe Idec Invest a pour objet, en France et dans tous pays :
- l'acquisition, la location, l'administration, la gestion et la cession de tous immeubles pour son compte ou pour le compte de tiers ;
 - la prise par tous moyens, la gestion, la cession de toutes participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou entreprises quelconque créées ou à créer en France et à l'étranger ;
 - la fourniture de prestations de services et le contrôle de ces sociétés et entreprises dans tous les domaines, notamment en matière administrative, juridique et financière ;
 - le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de biens et autres droits ;
 - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social visé ci-dessus ou de nature à favoriser directement ou indirectement l'objet de la société, son extension, son développement ou son patrimoine social.

- 1.1.7 L'exercice social de Groupe Idec Invest commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 1.1.8 Groupe Idec Invest exerce son activité au siège social et dispose d'un établissement secondaire situé 3 rue Copernic à La Chaussée Saint Victor (41260)

1.2 Groupe Idec – Société Apporteuse

- 1.2.1 La société Groupe Idec est une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 3, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris (75008), identifiée sous le numéro d'identification unique 411 136 583 RCS PARIS depuis le 28 février 1997.
- 1.2.2 La durée de Groupe Idec a été fixée à 50 années à compter de son immatriculation devant expirer le 27 février 2047.
- 1.2.3 Aucun titre financier émis par Groupe Idec n'est admis sur un marché réglementé, et cette dernière n'a offert au public aucun titre financier.
- 1.2.4 Son capital social s'élève à ce jour, à la somme de 7.500.000 euros, divisé en 500 actions d'une valeur nominale de 15.000 euros chacune, entièrement libérées, et réparties selon les catégories suivantes :
- 148 actions ordinaires ;
 - 352 actions de préférence de catégorie A ouvrant droit à un dividende prioritaire calculé par application du taux de 10% au bénéfice net comptable de la Société.

Sous réserve de ceux attachés aux actions de catégorie A, il n'existe pas d'avantages particuliers stipulés dans les statuts.

- 1.2.5 Hormis les 352 actions de préférence de catégorie A précitées, Groupe Idec n'a pas créé d'actions de préférence, d'actions bénéficiaires et n'a émis aucune action de priorité, aucune action avec dividende prioritaire sans droit de vote, aucune obligation, aucune obligation convertible en actions, échangeable contre des actions ou donnant droit à souscription à des actions. D'une manière générale, Groupe Idec n'a pas émis de valeurs mobilières donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, ou de toute autre manière à l'attribution, à tout moment ou à date fixe, de titres qui, à cet effet, sont ou seront émis en représentation d'une quotité du capital ou des droits de vote de la société.

- 1.2.6 Groupe Idec a pour objet en France et à l'étranger :

- L'étude et la réalisation d'ensembles immobiliers à des fins professionnelles ou personnelles, par tous moyens, acquisition, vente, location de tous matériels ou accessoires s'y rattachant, sous-traitance, participation à des entreprises ou sociétés créées ou à créer, apport, commandite, souscription ou rachat des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation, groupement d'intérêt économique ou location gérance de toute société pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet principal,
- La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de société nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son développement ou son extension.
- 1.2.7 L'exercice social de Groupe Idec commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 1.2.8 Groupe Idec exerce son activité au siège social et dans deux établissements secondaires situés :
- 3 rue Copernic à La Chaussée Saint Victor (41260) ;
 - 25 rue Faidherbe à Lille (59000).

1.3 Prosdim – Société dont les titres sont Apportés

- 1.3.1 La société Prosdim est une société par actions simplifiée dont le siège social est fixé 3, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris (75008).
- 1.3.2 Elle est identifiée sous le numéro d'identification unique 434 473 708 RCS PARIS depuis le 12 février 2001.
- 1.3.3 La durée de Prosdim a été fixée à 99 années devant expirer le 11 février 2100.
- 1.3.4 Le capital social de Prosdim s'élève à ce jour, à la somme de 500.000 euros, divisé en 20.000 actions de 25 euros chacune, entièrement libérées. Il n'existe pas d'avantages particuliers stipulés dans ses statuts.
- 1.3.5 Prosdim n'a émis aucune action privilégiée de quelque nature que ce soit, ni aucune obligation.
- 1.3.6 Prosdim a pour objet, en France et à l'étranger :
- la conception de sites industriels ; la propriété et l'exploitation, par bail ou autrement, de tous immeubles dont elle pourrait être propriétaire ;
 - toutes prestations de services au profit des entreprises et notamment en matière de logistique et en matière administrative ;
 - l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
 - l'acquisition, l'aménagement, la rénovation, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, la vente sous quelque régime fiscal que ce soit, de tous immeubles ou fractions d'immeubles de tous types ;
 - le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
 - et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

1.3.7 L'exercice social de Prosdim commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

1.3.8 Prosdim exerce son activité au siège social. Elle a un établissement secondaire situé 3 rue Copernic à La Chaussée Saint Victor (41260).

1.4 3 La Foncière – Société dont les titres sont apportés

1.4.1 La société 3 La Foncière est une société par actions simplifiée dont le siège social est fixé 3, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris (75008), identifiée sous le numéro d'identification unique 503 735 466 RCS PARIS depuis le 15 avril 2008.

1.4.2 La durée de 3 La Foncière a été fixée à 50 années devant expirer le 14 avril 2058.

1.4.3 Le capital social de 3 La Foncière s'élève à ce jour, à la somme de 37.000 euros, divisé en 3.700 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 3.700. Il n'existe pas d'avantages particuliers stipulés dans ses statuts.

1.4.4 3 La Foncière n'a émis aucune action privilégiée de quelque nature que ce soit, ni aucune obligation.

1.4.5 3 La Foncière a pour objet, directement ou indirectement en France ou à l'étranger, pour elle-même ou en participation avec des tiers :

- l'acquisition de tous terrains, immeubles, biens et droits immobiliers ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe desdits biens immobiliers, la construction d'immeubles et toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec la construction de ces immeubles, en vue de l'exploitation et la mise en valeur par voie de location de ces biens ou droits immobiliers ;
- la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés ou organismes dont l'objet est identique à la société ;
- la participation, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de prise de tous intérêts et participations, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés immobilières, financières ou commerciales notamment par voie d'acquisitions, de créations de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, d'apports, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation, de groupements d'intérêts économique ou autrement ainsi que l'administration, la gestion et le contrôle de ces intérêts et participations ;
- la prise à bail de tous biens immobiliers, directement ou indirectement, y compris par voie de crédit-bail ou de location financière ;
- la conclusion ou l'acquisition de tous contrats de crédit-bail immobilier en qualité de crédit-preneur en vue de la mise à disposition à titre onéreux des immeubles objets des contrats de crédit-bail ;
- la gestion d'immeubles, l'expertise immobilière, la commercialisation, la réhabilitation et l'entretien de biens immobiliers ;
- toutes prestations de services au profit des entreprises et notamment en matière de logistique et en matière administrative ;

- la prise de participations ou d'intérêts, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou entreprises exerçant une activité, quelle qu'en soit la nature, dans le domaine de l'immobilier ;
- l'échange ou l'aliénation par vente, apport ou autrement, de tous biens et droits immobilier et contrats de crédit-bail immobilier ;
- et, plus généralement, toutes opérations immobilières, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou de nature à favoriser son extension ou son développement, en ce compris la possibilité de céder ses actifs, notamment par voie de vente.

1.4.6 L'exercice social de 3 La Foncière commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

1.4.7 3 La foncière exerce son activité au siège social et ne dispose pas d'établissement secondaire.

2. LIENS ENTRE LES SOCIETES

2.1 Liens en capital

La Société Apporteuse détient 100% du capital de la Société Bénéficiaire.

La Société Bénéficiaire ne détient aucune participation dans le capital de la Société Apporteuse.

La Société Apporteuse détient :

- 100% du capital social de la société Prosdim, soit 20.000 actions ;
- 95% du capital social de la société 3 La Foncière, soit 3.515 actions ;

2.2 Dirigeants communs

Monsieur Patrice Lafargue est Président de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire.

3. MOTIFS ET BUTS DE L'APPORT ENVISAGE

L'opération d'apport de titres des sociétés Prosdim et 3 La Foncière (ci-après l'"*Apport*") faisant l'objet du présent traité s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe dont la société Groupe Idec est la holding.

Aux termes de l'opération d'apport en nature objet des présentes, la Société Apporteuse transférerait au profit de la Société Bénéficiaire :

- la totalité des actions qu'elle détient à ce jour dans le capital de la société Prosdim, soit 20.000 actions ;

- la totalité des actions qu'elle détient à ce jour dans la société 3 La Foncière, soit 3.515 actions.

4. COMPTES RETENUS POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'APPORT

4.1 Compte de la Société Apporteuse

Les conditions de l'Apport ont été établies sur la base des comptes sociaux de la Société Apporteuse au 31 décembre 2009 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société Apporteuse le 11 mai 2010 qui figurent en Annexe 2 (le "*Bilan d'Apport*").

En conséquence, les titres apportés par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire aux termes des présentes ont été évaluées sur la base du Bilan d'Apport.

4.2 Comptes de la Société Bénéficiaire

Compte tenu du fait que la Société Bénéficiaire n'a eu aucune activité au cours de son premier exercice clôturé le 31 décembre 2009, les conditions de l'Apport ont été établies sur la base du bilan de constitution.

5. METHODES D'EVALUATION

5.1 Évaluation des Apports

Conformément aux dispositions du règlement n° 2004-01 du 4 mai 2004 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées, dès lors que l'Apport ne s'accompagne pas d'une perte par la Société Apporteuse du contrôle de la Société Bénéficiaire au sens du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, les Apports (tel que ce terme est défini ci-après) seront transcrits pour leur valeur comptable dans les écritures de la Société Bénéficiaire.

5.2 Rémunération des Apports

Compte tenu du fait que la Société Apporteuse détient la totalité des actions de la Société Bénéficiaire, et du fait que la Société Bénéficiaire n'aura exercé aucune activité entre la date de sa constitution et la Date de Réalisation, la rémunération de l'Apport a été calculée sur la base (i) de la valeur de l'actif net comptable apporté (telle que résultant du Bilan d'Apport) et (ii) de la valeur nette comptable des actions de la Société Bénéficiaire au 31 décembre 2009 étant précisé que les conditions prévues aux paragraphes 83 de l'instruction de la direction générale des impôts I 1-2-00 du 3 août 2000 et 16 du BOI 4-I-1-05 du 30 décembre 2005, seront respectées.

6. CONSISTANCE DE L'APPORT

6.1 Nature des Apports

La Société Apporteuse fait apport, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires et de droit en pareille matière et aux conditions ci-après, à la Société Bénéficiaire, ce qui est accepté par la Société Bénéficiaire, de :

- la totalité des actions qu'elle détient à ce jour dans le capital de la société Prosdim, soit 20.000 actions ;
- la totalité des actions qu'elle détient à ce jour dans la société 3 La Foncière, soit 3.515 actions ;

Les titres ainsi apportés sont ci-après désignés les "*Titres Apportés*" ou les "*Apports*".

6.2 Absence de prise en charge de passif

Les Apports sont consentis et acceptés par la Société Bénéficiaire sans charge d'aucun passif.

7. ORIGINE DE PROPRIETE DES APPORTS

La propriété des Titres Apportés et la libre disposition que la Société Apporteuse a de ces actions, résultent de leur inscription respective en compte dans les livres de Prosdim et de 3 La Foncière, et des statuts de ces dernières.

8. TRANSFERT DE PROPRIETE – ENTREE EN JOUISSANCE

8.1 Transfert de propriété

La Société Bénéficiaire sera propriétaire des Apports à compter de la réalisation définitive de l'Apport (ci-après la "*Date de Réalisation*").

Entre la date de signature des présentes et la Date de Réalisation, la Société Apporteuse continuera à gérer les Apports selon les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, ne prendra sur les Titres Apportés aucun engagement important sortant du cadre de la gestion courante et ne procédera à aucune opération de vente, échange ou transfert, de quelque manière que ce soit, portant sur les Apports, sans l'accord préalable de la Société Bénéficiaire.

8.2 Entrée en jouissance

La Société Bénéficiaire aura la jouissance des Apports à compter de la Date de Réalisation.

Toute affectation du résultat des sociétés Prosdim et 3 La Foncière, et toute distribution de dividendes afférents aux Titres Apportés, intervenant postérieurement à la Date de Réalisation de l'Apport, reviendra exclusivement à la Société Bénéficiaire.

9. DESIGNATION ET EVALUATION DES APPORTS

9.1 Apports

9.1.1 En application des règles prévues par le règlement n°2004-01 du 4 mai 2004 du Comité de la Réglementation Comptable, les Apports doivent être évalués à leur valeur comptable dans la mesure où l'Apport implique des sociétés sous contrôle commun.

9.1.2 Les actifs apportés par la Société Apporteuse comprennent uniquement les Titres Apportés, à savoir :

- 20.000 actions de la société Prosdim ;
- 3.515 actions de la société 3 La Foncière.

9.1.3 La valeur nette comptable des Apports est détaillée ci-après :

	Valeur brute	Amort. / Prov.	Valeur nette
20.000 actions de la société Prosdim	5.200.196 euros	--	5.200.196 euros
3.515 actions de la société 3 La Foncière	35.200 euros	--	35.200 euros

9.2 Actif net apporté

En l'absence de prise en charge de passif par la Société Bénéficiaire, le montant de l'actif net apporté par la Société Apporteuse est donc évalué :

- Valeur brute : 5.235.396 euros
- Provisions : --

Valeur nette des Apports 5.235.396 euros

10. CHARGES ET CONDITIONS DE L'APPORT

10.1 Charges et conditions générales de l'Apport

Sous réserve de ce qui est stipulé aux autres dispositions des présentes, l'Apport est fait sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et sous celles suivantes que les Parties s'engagent à accomplir et à exécuter :

10.1.1 En ce qui concerne la Société Bénéficiaire des Apports

- a) La Société Bénéficiaire prendra les Apports quelle que soit leur nature dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation pour quelque cause que ce soit à

l'exception de tout recours fondé sur l'inexactitude de l'une quelconque des déclarations et garanties prévues à l'article 10.2 sans pouvoir exercer aucun recours contre la Société Apporteuse ;

- b) à compter de la Date de Réalisation de l'Apport, la Société Bénéficiaire sera substituée purement et simplement dans les charges et obligations inhérentes aux Apports. En conséquence, elle supportera à compter de cette date tous les impôts, taxes et contributions et autres charges de toutes natures relatives aux Apports, y compris celles qui seraient exigibles et dues ou qui pourraient devenir dues à compter de la Date de Réalisation de l'Apport ;
- c) la Société Bénéficiaire se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements, accords et usages concernant les Apports et se chargera d'effectuer toutes les formalités et de remplir les obligations prescrites par la réglementation ;
- d) la Société Bénéficiaire supportera tous les frais, droits et honoraires afférents au présent Apport, y compris ceux des actes et pièces appelés à en constater la réalisation définitive, ainsi que tous frais qui en seront la conséquence directe ou indirecte.

10.1.2 En ce qui concerne la Société Apporteuse

- a) Entre la date de signature des présentes et la Date de Réalisation, la Société Apporteuse continuera à gérer les Apports selon les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, ne prendra sur les Apports aucun engagement important sortant du cadre de la gestion courante et ne procédera à aucune opération de vente, échange, ou transfert, de prêt, de nantissement de quelque manière que ce soit, portant sur les Apports, sans l'accord préalable de la Société Bénéficiaire ;
- b) A compter de la Date de Réalisation, le représentant de la Société Apporteuse devra fournir à la Société Bénéficiaire tous concours, signatures et justifications qui pourraient être nécessaires en vue de la régularisation et de la transmission des Apports compris dans l'Apport et de l'accomplissement de toutes formalités ;
- c) Au cas où la transmission des Apports serait subordonnée à l'accord ou l'agrément d'un tiers quelconque, la Société Apporteuse sollicitera les accords ou décisions d'agrément nécessaires avant la Date de Réalisation ;
- d) A ce titre, la Société Apporteuse, en sa qualité d'associé unique de la société Prosdim agréée d'ores et déjà la Société Bénéficiaire en qualité d'associé de la société Prosdim.

10.2 Déclarations et garanties de la Société Apporteuse

La Société Apporteuse déclare et garanti par les présentes à la Société Bénéficiaire que, à la date des présentes et à la Date de Réalisation :

- la société Apporteuse est une société par actions simplifiée régulièrement constituée conformément au droit français ; et
- la Société Apporteuse a la capacité et le pouvoir requis pour conclure le présent traité d'apport, et sous réserve de l'approbation des opérations prévues au présent traité d'apport par l'assemblée générale des associés de la Société Apporteuse, pour accomplir les opérations qui y sont prévues et plus généralement, pour satisfaire les obligations qui en découlent pour elle ;

- les Apports sont transférés en pleine propriété, libres de tout nantissement, privilège, promesse ou droit quelconque au profit de quiconque de nature à restreindre le droit de propriété, étant précisé qu'il n'existe aucun obstacle ni restriction à la libre et entière disposition des Apports.

10.3 Déclarations de la Société Bénéficiaire

La Société Bénéficiaire déclare et garanti par les présentes à la Société Apporteuse que, à la date des présentes et à la Date de Réalisation :

- la Société Bénéficiaire est une société par actions simplifiée régulièrement constituée conformément au droit français ;
- la Société Bénéficiaire a la capacité elle n'est pas dans un cas de dissolution prévu par la loi ou par ses statuts ;
- la Société Bénéficiaire n'exerce à ce jour, et n'a jamais exercé, aucune activité ;
- elle n'est pas et n'a jamais été en état de redressement ou liquidation judiciaires, ou de cessation de paiement.

11. REMUNERATION DES APPORTS – AUGMENTATION DE CAPITAL

11.1 Rémunération des Apports

Il est proposé qu'en rémunération et représentation de l'actif net apporté par la Société Apporteuse, il soit attribué à la Société Apporteuse 523.539 actions nouvelles de 10 euros chacune, entièrement libérées, à créer par la Société Bénéficiaire, à titre d'augmentation de capital.

Cette rémunération a été déterminée sur la base de la valeur nette comptable des Apports tels qu'indiqués à l'article 9.2.

Ainsi que cela a été ci-avant précisé à l'article 5, la rémunération de l'Apport a été déterminée à partir des valeurs comptables respectives des Apports d'une part et de la valeur comptable des actions de la Société Bénéficiaire d'autre part.

Il est précisé que (i) les actions nouvelles attribuées à la Société Apporteuse en rémunération de l'apport représenteront plus de 99 % du capital de la Société Bénéficiaire après l'apport et que (ii) la Société Apporteuse détiendra 100 % des actions de la Société Bénéficiaire après l'Apport, dont toutes les actions, y compris celles rémunérant l'apport, seront de même catégorie.

11.2 Augmentation de capital

En rémunération de l'apport, la Société Bénéficiaire créera 523.539 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune.

La capital de la Société Bénéficiaire sera donc augmenté de : 5.235.390 euros

Et ainsi porté de 5.000 euros

à

5.240.390 euros

Il sera alors représenté par 524.039 actions entièrement libérées et toutes de la même catégorie.

Les actions nouvelles créées en rémunération du présent Apport seront inscrites en comptes par les soins de la Société Bénéficiaire au nom de la Société Apporteuse. Elles auront même jouissance que les actions existantes de la Société Bénéficiaire et seront toutes assimilées aux dites actions dès leur émission, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toutes retenues d'impôt, en sorte que toutes les actions de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursement effectués pendant la durée de la Société Bénéficiaire ou lors de sa liquidation.

Elles seront négociables dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire rémunérant l'apport objet du présent traité.

11.3 Prime d'apport

Le montant de l'actif net apporté par la Société Apporteuse s'élevant à : 5.235.396 euros

Et le montant de l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire s'élevant à : 5.235.390 euros

La différence représente le montant de la prime d'apport, qui s'élève à : 6 euros

La prime d'apport, sur laquelle les droits des actionnaires anciens et nouveaux de la Société Bénéficiaire, sera inscrite au passif de son bilan. Elle pourra être affectée à la dotation immédiate de l'intégralité de la réserve légale et servir à l'imputation des frais, charges et droits de quelconque nature que ce soit relatif à l'opération.

12. CONDITIONS SUSPENSIVES – REALISATION DE L'APPORT

Le présent apport et l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire qui en résulte ne deviendront définitifs qu'après la réalisation des conditions suspensives suivantes, la date de la plus tardive desdites conditions étant désignée comme la "*Date de Réalisation*" :

- (i) établissement d'un rapport par les Commissaires aux apports désignés par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 27 mai 2010, comportant une appréciation de la valeur des Apports, conformément aux articles L. 225-147, R. 225-7 et R. 225-136 du Code de commerce ;
- (ii) approbation du présent Apport et de l'augmentation de capital consécutive à cet apport, par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Bénéficiaire.

Faute de réalisation de l'ensemble des conditions suspensives mentionnées ci-dessus le 31 décembre 2010 au plus tard, les présentes seront considérées comme nulles et non avenues, sans qu'il y ait lieu à indemnité de part ou d'autre, sauf à ce que la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire, représentées par leur représentant légal ou par une autre personne dûment habilitée à cet effet, aient renoncé à se prévaloir avant cette date de la ou des conditions(s) non réalisée(s) ou décidé de proroger le présent accord.

13. REGIME FISCAL DE L'APPORT

13.1 Dispositions générales

Les représentants de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire obligent celles-ci à se conformer à toutes les dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à établir pour le paiement de l'impôt sur les sociétés, comme de toutes impositions et taxes résultant de la réalisation définitive du présent Apport, dans le cadre de ce qui sera décrit après.

Les Parties précisent, en tant que de besoin, que le présent Apport aura sur le plan fiscal la même date d'effet que sur le plan juridique.

13.2 Impôt sur les sociétés

Les représentants de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire déclarent remplir les conditions prévues à l'article 210 B du Code général des impôts et placer la présente opération d'apport sous le régime spécial prévu à l'article 210 B du Code général des impôts. En conséquence elles s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions et prescriptions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts applicable au cas présent, et notamment :

- a) Pour l'application de l'article 210 B du Code général des impôts, la Société Apporteuse prend les engagements suivants :
 - De conserver les titres reçus en rémunération des Apports pendant un délai de trois (3) ans à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire ;
 - De calculer, ultérieurement, les plus-values (ou les moins-values) résultant de la cession de ces mêmes titres d'après la valeur qu'avaient les Apports, du point de vue fiscal dans ses propres écritures.
- b) La Société Bénéficiaire prend les engagements suivants :
 - Les éléments d'actif immobilisé apportés étant valorisés à la valeur comptable qu'ils avaient dans les écritures de la Société Apporteuse au 31 décembre 2009, la Société Bénéficiaire reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Apporteuse en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société Apporteuse ;
 - La Société Bénéficiaire reprendra au passif de son bilan les provisions afférentes aux Apports dont l'imposition a été différée chez la Société Apporteuse ;
 - La Société Bénéficiaire se substituera à la Société Apporteuse pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée ;
 - La Société Bénéficiaire calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Apporteuse.

14. OBLIGATIONS DECLARATIVES

Les Parties s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts ;
- en ce qui concerne la Société Bénéficiaire, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

15. DROITS D'ENREGISTREMENT

Les Parties déclarent que la présente opération d'apport entre dans le champ d'application de l'article 810 I. du Code Général des Impôts et qu'elle est rémunérée par l'attribution de droits représentatifs du capital de la Société Bénéficiaire, à l'exclusion de toute autre forme de règlement.

En conséquence, le présent Apport sera soumis à la formalité de l'enregistrement moyennant le paiement d'un droit fixe.

16. MAINTIEN DES REGIMES FISCAUX DE FAVEUR ANTERIEURS

La Société Bénéficiaire reprend, en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous les engagements d'ordre fiscal relatifs aux Titres Apportés dans le cadre du présent traité d'apport qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Apporteuse à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur.

17. REMISE DES TITRES

La Société Apporteuse remettra à la Société Bénéficiaire, lors de la réalisation définitive du présent Apport, les originaux des actes constitutifs et modificatifs des sociétés Prosdim et 3 La Foncière détenus par la Société Apporteuse, ainsi que tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux Apports en sa possession.

18. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite et la conséquence, les Parties feront respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs sus-indiqués.

19. FORMALITES - POUVOIRS

La Société Bénéficiaire remplira dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité relatives au présent apport.

La Société Bénéficiaire remplira d'une manière générale toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des Apports.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie, d'une expédition ou d'un extrait des présentes, pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi, pour faire toutes significations et notifications qui seraient nécessaires et, d'une manière générale, pour accomplir toutes formalités légales.

20. FRAIS ET DROITS

Les frais, droits, taxes et honoraires des présentes ainsi que leurs suites et conséquences et ceux de leur réalisation seront supportés par la Société Bénéficiaire.

21. SINCERITE DU PRIX

Les Parties affirment, sous les peines édictées par la loi, que les présentes expriment l'intégralité de la rémunération convenue.

22. LOI APPLICABLE – JURIDICTION

Le présent traité d'apport est soumis au droit français.

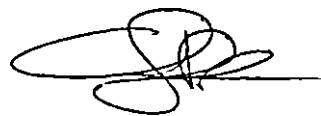
Toutes contestations qui viendraient à naître à propos de la validité, de l'interprétation et de l'exécution du présent traité d'apport seront soumises, en première instance, à la compétence du Tribunal de commerce de Paris.

Fait à Paris le 20 juillet 2010

en dix exemplaires dont un pour chaque Partie.

Pour la Société Bénéficiaire

Pour la Société Apporteuse



Groupe Idéc Invest
Monsieur Gérard Blondel
(Directeur Financier Groupe)

Groupe Idéc
Monsieur Gérard Blondel
(Directeur Financier Groupe)

ANNEXES

Annexe 1
Annexe 2

Pouvoirs de Groupe Idéc et de Groupe Idéc Invest
Comptes sociaux de la Société Apporteuse au 31 décembre 2009

POUVOIR

La société **GROUPE IDEC**, société par actions simplifiée au capital de 7 500 000 euros, dont le siège est à PARIS (75008), 3 rue du Faubourg Saint Honoré, immatriculée au registre du commerce de PARIS sous le n° 411 136 583, représentée par Monsieur Patrice LAFARGUE, son Président,

Donne pouvoirs étendus en mon absence pour ce mois de juillet 2010, à Monsieur **Gérard BLONDEL**, né à CALAIS, demeurant à 95390 SAINT PRIX, 9, Avenue du Parc, agissant en sa qualité de Directeur Financier de la société **GROUPE IDEC**,

Aux fins de me représenter pour le compte de la société **GROUPE IDEC** et de ses filiales ou sous-filiales :

- Afin de procéder à la signature de tous actes de disposition, d'administration, de gestion et tout engagement financier, contrat de prêt...,
- Dans toute assemblée de copropriété et ASL....,
- Dans toute assemblée et décision de société,

Etend généralement les pouvoirs de Gérard BLONDEL aux fonctions de Présidence des sociétés du GROUPE IDEC en mon absence.

La présente délégation prendra fin le 31 juillet 2010 à minuit.

Fait à PARIS

Le 28 Juin 2010

Bon pour acceptation de pouvoir.



GROUPE IDEC
Représentée par Patrice LAFARGUE (1)

GROUPE IDEC
Représentée par Gérard BLONDEL (2)

Bon pour pouvoir

(1) (Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

(2) (Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour acceptation de pouvoir »)



SAS GROUPE IDEC
3 Rue Faubourg Saint honoré
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

- 1 Bilan Actif
- 2 Bilan passif
- 3 Compte de Résultat 1/2
- 4 Compte de Résultat 2/2
- 5 Détail de l'Actif
- 9 Détail du Passif
- 12 Détail du Compte de Résultat

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2009				31/12/2008
Brut				Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	66 952,50	61 607,98	5 344,52
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	29 922,47	3 052,40	26 870,07
	Constructions	321 650,12	128 758,16	192 891,96
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 095,00	1 085,00	10,00
	Autres immobilisations corporelles	450 208,84	268 543,73	181 665,11
	Immobilisations en cours	23 343,00		23 343,00
	Avances et acomptes	109 214,00		109 214,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	24 483 354,62	1 629 870,00	22 853 484,62
	Créances rattachées à des participations	1 362 374,19		1 362 374,19
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	1 422 019,00	1 250 000,00	172 019,00
	Autres immobilisations financières	101 775,51		101 775,51
TOTAL (II)		28 371 909,25	3 342 917,27	25 028 991,98
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services	50 000,00		50 000,00
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	3 728 323,59	11 250,00	3 717 073,59
	Autres créances	23 064 291,65	2 875 530,53	20 188 761,12
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement	5 873 737,00		5 873 737,00
	Disponibilités	9 537 384,95		9 537 384,95
	Charges constatées d'avance	907 348,25		907 348,25
	TOTAL (III)			
		43 161 085,44	2 886 780,53	40 274 304,91
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF		71 532 994,69	6 229 697,80	65 303 296,89

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

491 134,20

1 811 531,35

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2009	31/12/2008
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000 000,00	1 000 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000,00	50 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 246 978,69	2 298 267,40
	Report à nouveau	(1 845,44)	(1 845,44)
	Résultat de l'exercice Acomptes sur dividendes	1 964 731,45	3 887 456,99
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	130 703,00	85 986,00
	Total des capitaux propres	8 440 567,70	7 319 864,95
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	23 315,00 311 421,00	2 140,00 211 296,00
	Total des provisions	334 736,00	213 436,00
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 313 742,00	2 860 232,03
	Emprunts et dettes financières divers	48 197 550,36	94 069 723,58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 488 899,20	2 776 886,00
	Dettes fiscales et sociales	1 679 195,79	1 450 146,25
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 234 249,60
	Autres dettes	20 890,68	659 134,40
	Produits constatés d'avance (1)	1 827 715,16	2 514 432,35
	Total des dettes	56 527 993,19	107 564 804,21
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	65 303 296,89	115 098 105,16
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 964 731,45	3 887 456,99
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		56 267 100,19	106 255 083,21
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 644,44	4 443,36

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2009

31/12/2008

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 701 566,20		10 701 566,20	10 911 184,69
	Montant net du chiffre d'affaires	10 701 566,20		10 701 566,20	10 911 184,69
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			13 611,39	13 122,86
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 204,20	2 208,80
	Autres produits			59 304,77	81 345,63
	Total des produits d'exploitation (1)			10 781 686,56	11 007 861,98
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 756 803,59	6 661 315,78
	Impôts, taxes et versements assimilés			220 051,40	217 179,35
	Salaires et traitements			1 613 529,34	1 947 237,54
	Charges sociales du personnel			666 298,69	817 307,89
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			93 687,58	112 418,61
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			17 702,67	
	- sur actif circulant				
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions			31 748,00	7 267,00
	Autres charges			341,38	563,92
	Total des charges d'exploitation (2)			9 400 162,65	9 763 290,09
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 381 523,91	1 244 571,89



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2009

31/12/2008

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 381 523,91	1 244 571,89
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	4 152 310,00	4 758 390,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	180 190,40	847 435,22
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	57 400,00	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	310 067,77	253 856,42
Total des produits financiers		4 699 968,17	5 859 681,64
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 580 775,00	
	Intérêts et charges assimilées (4)	417 972,54	1 397 665,29
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 998 747,54	1 397 665,29
RESULTAT FINANCIER		2 701 220,63	4 462 016,35
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 082 744,54	5 706 588,24
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	59 676,39	614 872,67
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 017 772,81	105 510,80
	Total des produits exceptionnels	1 077 449,20	720 383,47
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 516 390,20	1 877 325,00
	Sur opérations en capital	1 141 799,18	587 334,72
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 156 379,91	74 855,00
	Total des charges exceptionnelles	4 814 569,29	2 539 514,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 737 120,09)	(1 819 131,25)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 619 107,00)	
TOTAL DES PRODUITS		16 559 103,93	17 587 927,09
TOTAL DES CHARGES		14 594 372,48	13 700 470,10
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 964 731,45	3 887 456,99

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		25 028 991,98	38,33	21 293 146,71	18,50	3 735 845,27	17,54
Concessions brevets et droits similaires		5 344,52	0,01	3 081,46		2 263,06	73,44
205000	LOGICIELS BLOIS	64 174,70	0,10	56 949,70	0,05	7 225,00	12,69
205010	LOGICIELS PARIS	2 777,80		3 470,80		(693,00)	-19,97
280500	AMORT. LOGICIELS BLOIS	(58 830,18)	-0,09	(56 410,12)	-0,05	(2 420,06)	-4,29
280501	AMORT. LOGICIELS PARIS	(2 777,80)		(928,92)		(1 848,88)	-199,04
Terrains		26 870,07	0,04	27 626,95	0,02	(756,88)	-2,74
211000	TERRAINS	11 000,47	0,02	11 000,47	0,01		
212000	AGENCT. AMENAG. TERRAIN LA CHA	18 922,00	0,03	18 922,00	0,02		
281200	AMORT AGENCT AMENAG TERRAIN CH	(3 052,40)		(2 295,52)		(756,88)	-32,97
Constructions		192 891,96	0,30	224 749,47	0,20	(31 857,51)	-14,17
213000	CONSTRUCTIONS	58 464,00	0,09	58 464,00	0,05		
214510	AGENCMT CONST/SOL AUTRUI PARIS	263 186,12	0,40	263 186,12	0,23		
281300	AMORT. CONSTRUCTIONS	(31 327,63)	-0,05	(26 455,63)	-0,02	(4 872,00)	-18,42
281410	AMORT. AGENCMT CONST PARIS	(97 430,53)	-0,15	(70 445,02)	-0,06	(26 985,51)	-38,31
Installations techniques, matériel et outillage		10,00		375,00		(365,00)	-97,33
215400	MATERIEL INDUSTRIEL	1 095,00		1 095,00			
281540	AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL	(1 085,00)		(720,00)		(365,00)	-50,69
Autres immobilisations corporelles		181 665,11	0,28	196 601,37	0,17	(14 936,26)	-7,60
218100	INST GEN. AGENCTS DIVERS	171 885,00	0,26	171 885,00	0,15		
218110	INSTAL GEN AGENCT DIVERS PARIS	51 203,49	0,08	11 203,49	0,01	40 000,00	357,03
218130	INST G. AGENCT DIVERS BORDEAUX	12 599,30	0,02	12 599,30	0,01		
218140	INST G. AGENCT DIVERS LYON	17 628,60	0,03	17 628,60	0,02		
218150	INSTALL GEN.AGENCTS DIV.LILLE	5 824,70	0,01	5 824,70	0,01		
218300	MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	23 266,35	0,04	23 266,35	0,02		
218310	MATERIEL DE BUREAU INFO PARIS	11 520,00	0,02	12 791,67	0,01	(1 271,67)	-9,94
218330	MATERIEL DE BUREAU INFO BORDEA			1 182,00		(1 182,00)	-100,00
218340	MATERIEL DE BUREAU INFO LYON	2 364,00		8 384,00	0,01	(6 020,00)	-71,80
218400	MOBILIER	13 575,00	0,02	13 575,00	0,01		
218410	MOBILIER PARIS	88 093,74	0,13	88 093,74	0,08		
218430	MOBILIER BORDEAUX	20 132,16	0,03	19 322,17	0,02	809,99	4,19
218450	MOBILIER LILLE	32 116,50	0,05	32 116,50	0,03		
281810	AMORT. AGENC DIVERS	(4 997,24)	-0,01	(3 143,21)		(1 854,03)	-58,99
281811	AMORT. AGENCT DIVERS LA CHAUSSE	(150 774,94)	-0,23	(124 294,23)	-0,11	(26 480,71)	-21,30
281813	AMORT. AGENC DIVERS BORDEAUX	(5 436,60)	-0,01	(3 594,20)		(1 842,40)	-51,26
281814	AMORT. AGENC DIVERS LYON	(10 835,54)	-0,02	(8 309,82)	-0,01	(2 525,72)	-30,39
281815	AMORT AGENCT.DIVERS LILLE	(1 343,67)		(761,20)		(582,47)	-76,52
281830	AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFO	(20 231,85)	-0,03	(14 137,15)	-0,01	(6 094,70)	-43,11
281831	AMORT MAT BUREAU ET INFO PARIS	(10 713,42)	-0,02	(11 013,14)	-0,01	299,72	2,72
281833	AMORT MAT. BUREAU ET INFO BORD			(1 182,00)		1 182,00	100,00
281834	AMORT MAT. BUREAU ET INFO LYON	(2 364,00)		(8 384,00)	-0,01	6 020,00	71,80
281840	AMORT. MOBILIER	(10 823,66)	-0,02	(9 491,16)	-0,01	(1 332,50)	-14,04
281841	AMORT. MOBILIER PARIS	(33 697,10)	-0,05	(24 887,74)	-0,02	(8 809,36)	-35,40
281843	AMORT. MOBILIER BORDEAUX	(7 505,96)	-0,01	(5 465,20)		(2 040,76)	-37,34
281845	AMORT. MOBILIER LILLE	(9 819,75)	-0,02	(6 608,10)	-0,01	(3 211,65)	-48,60
Immobilisations corporelles en cours		23 343,00	0,04	23 343,00	0,02		
231800	IMMOB EN COURS AUTRES IMMOB CO	23 343,00	0,04	23 343,00	0,02		
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles		109 214,00	0,17	102 148,00	0,09	7 066,00	6,92
238200	AVANCES/ACOMPTES SUR TERRAINS	109 214,00	0,17	102 148,00	0,09	7 066,00	6,92

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

01/01/2009 12,00
31/12/2009 mois01/01/2008 12,00
31/12/2008 mois

Variations %

		01/01/2009 12,00 31/12/2009 mois	01/01/2008 12,00 31/12/2008 mois	Variations %
Autres participations		22 853 484,62 35,00	17 309 075,85 15,04	5 544 408,77 32,03
261101	TITRES PART. IDEC	4 274 489,41 6,53	4 274 489,41 3,71	
261102	TITRES PART. PHARMADEC	117 200,00 0,18	117 200,00 0,10	
261103	TITRES PART. PROSDIM	5 200 196,00 7,96	463 946,00 0,40	4 736 250,00 N S
261106	TITRES PART. FAUB. PROMOTION	400 900,00 0,61	400 900,00 0,35	
261107	TITRES PART. ALBAT	2 240 000,00 3,43	2 240 000,00 1,95	
261171	TITRES PART. THEBAULT	4 144 024,00 6,35	4 144 024,00 3,60	
261172	TITRES PART. ADF	998 054,00 1,53	998 054,00 0,87	
261174	TITRES PART. FAIM	34 200,00 0,05	34 200,00 0,03	
261181	TITRES PART. FACO	949 750,00 1,45	37 750,00 0,03	912 000,00 N S
261182	TITRES PART. TRIUL	4 200 000,00 6,43	4 200 000,00 3,65	
261184	TITRES PART. LMAD		37 500,00 0,03	(37 500,00) -100,00
261185	TITRES PART. 3FON	35 200,00 0,05	35 200,00 0,03	
261191	TITRES FAUB. PRODUCTION		47 500,00 0,04	(47 500,00) -100,00
261199	FRAIS ACQ. TITRES DE PARTICIP	233 568,21 0,36	173 816,44 0,15	59 751,77 34,38
2611AF	TITRES PART. GDEV	5 000,00 0,01		5 000,00
2611AG	TITRES PART. GING	5 000,00 0,01		5 000,00
2611AH	TITRES PART. GINV	5 000,00 0,01		5 000,00
261810	TITRES PART. FONC	1 600,00	1 600,00	
261838	TITRES PART. HOVI	2 700,00	2 700,00	
261847	TITRES PART. SEZE	2 700,00	2 700,00	
261870	TITRES PART. ACCO	1 629 870,00 2,50	193 190,00 0,17	1 436 680,00 743,66
261873	TITRES PART. PROD		9 901,00 0,01	(9 901,00) -100,00
261877	TITRES PART. DEFI	900,00	900,00	
261896	TITRES SCI 3LF CTRE EXPERT.CUL	1,00		1,00
261897	TITRES PART. SHFL	3 000,00		3 000,00
2618AA	TITRES 3LF LE LUC FROID	1,00		1,00
2618AC	TITRES 3LF ALBERT 1ER	1,00		1,00
296100	PROV. DEP. IMMOB. FINAN.	(1 629 870,00) -2,50	(106 495,00) -0,09	(1 523 375,00) N S
Créances rattachés à des participations		1 362 374,19 2,09	1 883 803,60 1,64	(521 429,41) -27,68
268177	CREANCES SNC DEFI TRIMARAN	1 350 000,00 2,07	1 800 000,00 1,56	(450 000,00) -25,00
268800	INTERETS COURUS S/ CREANCES RA	12 374,19 0,02	83 803,60 0,07	(71 429,41) -85,23
Prêts		172 019,00 0,26	1 449 746,75 1,26	(1 277 727,75) -88,13
274800	PRETS	1 250 000,00 1,91	1 250 000,00 1,09	
274803	AVANCE PRENEUR	172 019,00 0,26	199 746,75 0,17	(27 727,75) -13,89
297400	PROV DEPR.IMMOB FINAN.C.PRET	(1 250 000,00) -1,91		(1 250 000,00)
Autres immobilisations financières		101 775,51 0,16	72 595,26 0,06	29 180,25 40,20
275100	DEPOT GARANTIE FRAIS GENERAUX	101 775,51 0,16	72 595,26 0,06	29 180,25 40,20
TOTAL III - Actif Circulant NET		40 274 304,91 61,67	93 804 958,45 81,50	(53 530 653,54) -57,07
En-cours de production de services		50 000,00 0,08	50 000,00 0,04	
341111	STOCK ETUDES EN COURS	50 000,00 0,08	50 000,00 0,04	
Créances clients et comptes rattachés		3 717 073,59 5,69	4 589 634,53 3,99	(872 560,94) -19,01
411000	CLIENTS	60 962,20 0,09	3 087 120,35 2,68	(3 026 158,15) -98,03
411001	CLIENTS HORS AFFAIRES	4 664,40 0,01	2 641,72	2 022,68 76,57
418110	CLTS-FACS A ETABLIR GROUPE	3 662 696,99 5,61	1 499 872,46 1,30	2 162 824,53 144,20
491010	GRPE PROV POUR DEPREC DES CLTS	(11 250,00) -0,02		(11 250,00)
Autres créances		20 188 761,12 30,92	81 297 686,48 70,63	(61 108 925,36) -75,17
401001	FOURNISSEURS DEBITEURS	153 327,35 0,23	912 881,61 0,79	(759 554,26) -83,20
409800	FRS RRR ET AVOIRS NON PARVENUS	30 110,88 0,05	23 964,53 0,02	6 146,35 25,65
425000	PERSONNEL AVANCES ET ACPTFS	1 524,50	1 524,50	

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
437800	AUTRES ORG.SOCX TICKETS RESTAU	2 210,20		1 608,20		602,00	37,43
438700	I J S S A RECEVOIR	251,28				251,28	
444000	ETAT IMPOT SOCIETE	1 625 047,00	2,49	64 354,00	0,06	1 560 693,00	N.S
445661	TVA DED / DECAIS 19.60%	132 818,64	0,20	87 334,63	0,08	45 484,01	52,08
445670	CREDIT DE T.V.A A REPORTER			304 941,00	0,26	(304 941,00)	-100,00
445830	REMBOURSEMENT TVA DEMANDE	79 036,63	0,12			79 036,63	
445860	TVA SUR FACT NON PARVENUES	378 576,38	0,58	247 313,31	0,21	131 263,07	53,08
445871	TVA SUR AVOIRS A ETABLIR	262,86		104 899,69	0,09	(104 636,83)	-99,75
448705	REMBT TAXE PROF. A RECEVOIR	4 118,00	0,01			4 118,00	
451001	C/C IDEC INTEG. FISCALE	66 800,00	0,10			66 800,00	
451002	C/C PHAR INTEG. FISCALE	77 559,00	0,12			77 559,00	
451007	C/C ALBA INTEG. FISCALE	129 328,00	0,20			129 328,00	
451085	C/C 3FON INTEG. FISCALE	27 448,00	0,04			27 448,00	
451301	CA IDEC NIVELLEMENT			12 468 208,79	10,83	(12 468 208,79)	-100,00
451302	CA PHARMADEC NIVELLEMENT			10 647,34	0,01	(10 647,34)	-100,00
451403	DRO PROSDIM NIVELLEMNT			5 425 201,16	4,71	(5 425 201,16)	-100,00
451406	BRO FAUBOURG PROMOTION NIVELLE			17 908 315,47	15,56	(17 908 315,47)	-100,00
451506	C/C FAPR NIVELLEMENT	2 932 317,76	4,49			2 932 317,76	
451538	C/C HOVI NIVELLEMENT	3 275 701,86	5,02			3 275 701,86	
451574	C/C FAIM NIVELLEMENT	4 873 030,31	7,46			4 873 030,31	
451577	C/C DEFI NIVELLEMENT	610 118,15	0,93			610 118,15	
451578	C/C ARSE NIVELLEMENT	1 220 078,29	1,87			1 220 078,29	
451602	BP PHARMADEC NIVELLEMNT			10 363 624,33	9,00	(10 363 624,33)	-100,00
451603	BP PROSDIM NIVELLEMNT			16 404 592,27	14,25	(16 404 592,27)	-100,00
451681	BP FG DU COMMERCE NIVELLEMNT			408 650,67	0,36	(408 650,67)	-100,00
451902	FORTIS PHARMADEC NIVELLEMNT			74 971,25	0,07	(74 971,25)	-100,00
451938	FORTIS HOME VILLIERS NIVELLEMNT			3 039 241,32	2,64	(3 039 241,32)	-100,00
451974	FORTIS ACANT.RES.SERV. NIVELLE			4 917 710,85	4,27	(4 917 710,85)	-100,00
451977	FORTIS DEFI TRIMARAN NIVELLEMNT			194 856,89	0,17	(194 856,89)	-100,00
451978	FORTIS ACANT.RES.SENIOR NIVELL			1 139 270,13	0,99	(1 139 270,13)	-100,00
455101	IDEC - C/COURANT	88,00		1 579 164,00	1,37	(1 579 076,00)	-99,99
455138	C/C SCI HOME VILLIERS	2 055 500,00	3,15	1 709 500,00	1,49	346 000,00	20,24
455147	C/C SCI DE SEZE	850 011,04	1,30	639 011,04	0,56	211 000,00	33,02
455153	C/COURANT HTI	948 231,72	1,45	879 231,72	0,76	69 000,00	7,85
455170	ACANTHE COMMUNICATION C/COUR	766 356,79	1,17	1 773 036,79	1,54	(1 006 680,00)	-56,78
455173	PRODECO - C/COURANT			1 006 894,65	0,87	(1 006 894,65)	-100,00
455174	ACANTHE RESIDENCES SERV.- C/CO			72 000,00	0,06	(72 000,00)	-100,00
455182	C/COURANT TRIUL	36 753,68	0,06	32 796,13	0,03	3 957,55	12,07
455185	3 LA FONCIERE C/C	491 500,00	0,75	162 000,00	0,14	329 500,00	203,40
455197	C/C SAINT HONORE FLY	76 348,00	0,12			76 348,00	
4551AF	C/C GROUPE IDEC DEVELOPPEMENT	900,00				900,00	
4551AG	C/CGROUPE IDEC INGENIERIE	900,00				900,00	
4551AH	C/C GROUPE IDEC INVEST	900,00				900,00	
455253	C/COURANT HTI	1 487 696,00	2,28	1 487 696,00	1,29		
455282	C/C TRIUL	613 078,47	0,94	613 078,47	0,53		
455870	INTERETS A RECEVOIR	15 106,14	0,02	195 643,97	0,17	(180 537,83)	-92,28
467005	DEBITEURS DIVERS OCEA	101 256,72	0,16	158 961,53	0,14	(57 704,81)	-36,30
495500	PROVISION DEP. C/C	(2 869 077,86)	-4,39	(3 115 439,76)	-2,71	246 361,90	7,91
496710	GRPE PROV DEPR AUT C/PTE DEBIT	(6 452,67)	-0,01			(6 452,67)	
Valeurs mobilières de placement		5 873 737,00	8,99	316 232,74	0,27	5 557 504,26	N.S
508100	SICAV	5 873 737,00	8,99	316 232,74	0,27	5 557 504,26	N.S
Disponibilités		9 537 384,95	14,60	6 883 218,33	5,98	2 654 166,62	38,56
512010	SOCIETE GENERALE	2 245,23		1 516,86		728,37	45,02
512020	CREDIT MUTUEL	634,28		89 660,92	0,09	(89 026,64)	-99,29
512030	CREDIT AGRICOLE	2 751 994,84	4,21	65 025,70	0,06	2 686 969,14	N.S
512031	CREDIT AGRICOLE DAT VERT 4 ANS	4 500 000,00	6,89			4 500 000,00	
512040	BRO	575 854,74	0,85	2 992 392,90	2,60	(2 416 538,16)	-80,76
512060	BANQUE POPULAIRE	1 616 105,14	2,47	3 670 052,61	3,19	(2 053 947,47)	-55,97
512080	CAISSE D'EPARGNE	35 328,16	0,05	34 792,06	0,03	536,10	1,54
512090	FORTIS BANQUE	21 897,40	0,03	17 291,96	0,02	4 605,44	26,63



Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
512100	BRED BANQUE POPULAIRE	14 518,27	0,02	1 690,82		12 827,45	758,65
512150	DEXIA LUXEMBOURG			3 756,54		(3 756,54)	-100,00
518700	INTERETS COURUS A RECEVOIR	18 806,89	0,03	7 037,96	0,01	11 768,93	167,22
Charges constatées d'avance		907 348,25	1,39	668 186,37	0,58	239 161,88	35,79
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	785 247,25	1,20	506 945,62	0,44	278 301,63	54,90
486011	GROUPE FR GENRX CHGES CONST. D	122 101,00	0,19	161 240,75	0,14	(39 139,75)	-24,27
TOTAL DU BILAN ACTIF		65 303 296,89	100,00	115 098 105,16	100,00	(49 794 808,27)	-43,26

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2009	12,00	01/01/2008	12,00	Variations	%
	31/12/2009	mois	31/12/2008	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	8 440 567,70	12,93	7 319 864,95	6,36	1 120 702,75	15,31
Capital Social ou individuel	5 000 000,00	7,66	1 000 000,00	0,87	4 000 000,00	400,00
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	5 000 000,00	7,66	1 000 000,00	0,87	4 000 000,00	400,00
Réserve légale	100 000,00	0,15	50 000,00	0,04	50 000,00	100,00
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	100 000,00	0,15	50 000,00	0,04	50 000,00	100,00
Autres réserves	1 246 978,69	1,91	2 298 267,40	2,00	(1 051 288,71)	-45,74
106800 AUTRES RESERVES	1 246 978,69	1,91	2 298 267,40	2,00	(1 051 288,71)	-45,74
Report à nouveau	(1 845,44)		(1 845,44)			
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	256,46		256,46			
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(2 101,90)		(2 101,90)			
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 964 731,45	3,01	3 887 456,99	3,38	(1 922 725,54)	-49,46
Provisions réglementées	130 703,00	0,20	85 986,00	0,07	44 717,00	52,00
145100 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	130 703,00	0,20	85 986,00	0,07	44 717,00	52,00
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	334 736,00	0,51	213 436,00	0,19	121 300,00	56,83
Provisions pour risques	23 315,00	0,04	2 140,00		21 175,00	989,49
151100 PROVISIONS POUR RISQUES	21 875,00	0,03			21 875,00	-40,30
151800 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	1 440,00		2 140,00		(700,00)	-32,71
Provisions pour charges	311 421,00	0,48	211 296,00	0,18	100 125,00	47,39
153000 PROV. PENSIONS ET OBLIG. SIMIL	29 706,00	0,05	19 833,00	0,02	9 873,00	49,78
155100 PROVISION POUR IMPOTS	281 715,00	0,43	191 463,00	0,17	90 252,00	47,14
TOTAL IV - Total des dettes	56 527 993,19	86,56	107 564 804,21	93,45	(51 036 811,02)	-47,45
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 313 742,00	2,01	2 860 232,03	2,49	(1 546 490,03)	-54,07
164131 EMPRUNT CA N 19727 79	39 960,00	0,06	199 800,00	0,17	(159 840,00)	-80,00
164132 EMPRUNT C.A. 380 000 EUR	77 907,56	0,12	206 855,48	0,18	(128 947,92)	-62,34
164161 EMPRUNT BP N 8012864	42 936,74	0,07	211 430,76	0,18	(168 494,02)	-79,69
164163 EMPRUNT B.P. n°8024207 1600000	483 721,87	0,74	810 246,96	0,70	(326 525,09)	-40,30
164165 EMPRUNT B.P. de 380 000 EUR	66 901,13	0,10	196 327,23	0,17	(129 426,10)	-65,92
164180 EMPRUNT CE N 3050265	42 917,98	0,07	211 345,88	0,18	(168 427,90)	-79,69
164181 EMPRUNT CE 380 000 EUR	99 780,63	0,15	227 772,92	0,20	(127 992,29)	-56,19
164190 EMPRUNT FORTIS n°41055973 1600	455 594,65	0,70	783 037,44	0,68	(327 442,79)	-41,82
168840 INTERETS COURUS DES EMPRUNTS	2 377,00		8 972,00	0,01	(6 595,00)	-73,51
518600 INTERETS COURUS A PAYER	1 644,44		4 443,36		(2 798,92)	-62,99
Emprunts et dettes financières divers	48 197 550,36	73,81	94 069 723,58	81,73	(45 872 173,22)	-48,76
171110 DETTES RATTACHEES PARTICIPAT.	420,65		4 644,07		(4 223,42)	-90,94
451071 C/C THEB INTEG. FISCALE	290 986,00	0,45			290 986,00	
451101 BRED IDEC NIVELLEMNT			349 901,68	0,30	(349 901,68)	-100,00
451303 CA PROSDIM NIVELLEMENT			1 017 360,28	0,88	(1 017 360,28)	-100,00
451306 CA FAUBOURG PROMOTION NIVELLEM			446 794,30	0,39	(446 794,30)	-100,00
451371 CA THEBAULT NIVELLEMENT			5 116 806,32	4,45	(5 116 806,32)	-100,00
451401 BRO IDEC NIVELLEMNT			19 656 533,93	17,08	(19 656 533,93)	-100,00
451402 BRO PHARMADEC NIVELLEMNT			14 044 359,33	12,20	(14 044 359,33)	-100,00
451407 BRO ALBAT NIVFI LEMNT			4 489 238,32	3,90	(4 489 238,32)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
451471	BRO THIEBAULT NIVELLEMENT			980 747,84	0,85	(980 747,84)	-100,00
451501	C/C IDEC NIVELLEMENT	27 029 106,73	41,39			27 029 106,73	
451502	C/C PHAR NIVELLEMENT	4 266 312,11	6,53			4 266 312,11	
451503	C/C PROS NIVELLEMENT	4 733 467,91	7,25			4 733 467,91	
451507	C/C ALBA NIVELLEMENT	9 195 988,93	14,08			9 195 988,93	
451571	C/C THIEB NIVELLEMENT	2 580 688,65	3,93			2 580 688,65	
451581	C/C FACO NIVELLEMENT	65 593,38	0,10			65 593,38	
451601	BP IDEC NIVELLEMENT			28 835 828,25	25,05	(28 835 828,25)	-100,00
451606	BP FAUBOURG PROMOTION NIVELL			7 209 093,45	6,26	(7 209 093,45)	-100,00
451901	FORTIS IDEC NIVELLEMENT			444 555,82	0,39	(444 555,82)	-100,00
451903	FORTIS PROSDIM NIVELLEMENT			8 681 596,64	7,54	(8 681 596,64)	-100,00
455103	PROSDIM - C/COURANT			2 422 000,00	2,10	(2 422 000,00)	-100,00
455184	C/C LE MANS AVOIRS DVL			40 000,00	0,03	(40 000,00)	-100,00
455191	C/C SAS FAUBOURG PRODUCTION			32 190,00	0,03	(32 190,00)	-100,00
455800	INT. COURUS ASS CPTES COURANTS	34 986,00	0,05	298 073,35	0,26	(263 087,35)	-88,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 488 899,20	5,34	2 776 886,00	2,41	712 013,20	25,64
401000	COLLECTIF FOURNISSEURS	1 055 525,79	1,62	522 781,21	0,45	532 744,58	101,91
401700	FOURN. RETENUES DE GARANTIE	11 177,60	0,02	976,50		10 201,10	N S
401710	FOURN. RETENUE LR	1 242,60				1 242,60	
408100	FOURNISSEURS FACT. NON PARV.	577 799,31	0,88	166 220,14	0,14	411 579,17	247,61
408101	FACT. NON PARVENUES CHANTIERS	347,19		1 929,15		(1 581,96)	-82,00
408110	FACS NON PARVENUES GROUPE	1 820 479,07	2,79	1 394 017,58	1,21	426 461,49	30,59
408120	FRS - FNP D'ASSURANCES ARCC	22 327,64	0,03	569 539,91	0,49	(547 212,27)	-96,08
408121	FRS - FNP D'ASSURANCES ARCE			21 463,69	0,02	(21 463,69)	-100,00
408122	FRS - FNP D'ASSURANCES AMOE			75 639,68	0,07	(75 639,68)	-100,00
408131	FNP ASS RC PROMOTEUR			24 318,14	0,02	(24 318,14)	-100,00
Dettes fiscales et sociales		1 679 195,79	2,57	1 450 146,25	1,26	229 049,54	15,79
425300	PERSONNEL FRAIS A PAYER	23 180,00	0,04	3 921,87		19 258,13	491,04
428101	COMMISSIONS PROVISIONNEES	6 824,68	0,01	24 141,54	0,02	(17 316,86)	-71,73
428102	COMMISSIONS A PAYER	175 523,18	0,27	91 569,51	0,08	83 953,67	91,68
428200	PROVISION CONGES A PAYER	114 108,97	0,17	117 910,54	0,10	(3 801,57)	-3,22
428600	PROVISION INTERESSEMENT	50 562,00	0,08	45 510,00	0,04	5 052,00	11,10
428602	PROVISION ABONDEMENT A PAYER	10 112,00	0,02	9 102,00	0,01	1 010,00	11,10
428630	PRIMES VACANCES A PAYER	7 658,82	0,01	8 153,92	0,01	(495,10)	-6,07
431000	URSSAF BLOIS	34 423,00	0,05	65 920,00	0,06	(31 497,00)	-47,78
431010	URSSAF PARIS	26 648,00	0,04	24 624,00	0,02	2 024,00	8,22
431030	URSSAF BORDEAUX	323,00		3 666,00		(3 343,00)	-91,19
431040	URSSAF LYON	348,00		1 886,00		(1 538,00)	-81,55
431050	URSSAF LILLE			106,00		(106,00)	-100,00
437000	ASSEDIC BLOIS	5 865,00	0,01	12 222,00	0,01	(6 357,00)	-52,01
437010	ASSEDIC PARIS	3 105,00		2 491,00		614,00	24,65
437030	ASSEDIC BORDEAUX			742,00		(742,00)	-100,00
437040	ASSEDIC LYON			307,00		(307,00)	-100,00
437200	CIPS A PAYER	14 165,00	0,02	14 335,00	0,01	(170,00)	-1,19
437330	MUTUELLE	4 849,74	0,01	4 690,44		159,30	3,40
437400	MEDERIC A PAYER	60 838,00	0,09	89 731,00	0,08	(28 893,00)	-32,20
437450	CNAV A PAYER	2 236,73		2 263,00		(26,27)	-1,16
438200	CHARGES SOCIALES / CP A PAYER	51 491,81	0,08	53 155,36	0,05	(1 663,55)	-3,13
438230	CHARG. SOC/PRIMES VACANCES A	3 412,23	0,01	3 653,23		(241,00)	-6,60
438620	CHARGES / COMM. A PAYER	67 469,09	0,10	42 813,09	0,04	24 656,00	57,59
445500	T.V.A. A PAYER	342 210,00	0,52			342 210,00	
445700	T.V.A. COLLECTEE ENCAISST 19.6	8 960,78	0,01	505 819,07	0,44	(496 858,29)	-98,23
445861	TVA SUR AVOIRS NON PARVENUS	3 471,79	0,01	1 801,34		1 670,45	92,73
445870	T.V.A. SUR FACTURES A ETABLIR	600 241,02	0,92	245 798,50	0,21	354 442,52	144,20
448601	FORMATION CONTINUE A PAYER	10 405,95	0,02	26 960,51	0,02	(16 554,56)	-61,40
448602	TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	10 088,00	0,02	14 435,33	0,01	(4 347,33)	-30,12
448603	ORGANIC A PAYER	16 356,00	0,03	17 289,00	0,02	(933,00)	-5,40
448605	TAXE PROFESSIONNELLE A PAYER	14 571,00	0,02	5 298,00		9 273,00	175,03
448606	T.V.T. A PAYER	6 228,00	0,01	7 597,00	0,01	(1 369,00)	-18,02
448620	CHARGES FISCALES/COMM A PAYER	3 519,00	0,01	2 233,00		1 286,00	57,59

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
404100	COLLECTIF FOURNISSEURS IMMO			3 234 249,60	2,81	(3 234 249,60)	-100,00
				3 234 249,60	2,81	(3 234 249,60)	-100,00
Autres dettes		20 890,68	0,03	659 134,40	0,57	(638 243,72)	-96,83
411002	CLIENTS CREDITEURS	12 194,95	0,02	12 194,95	0,01		
419800	RRR A ACCORDER ET AVOIR A ETAB			58 789,38	0,03	(58 789,38)	-100,00
419810	AVOIR CLIENTS A ETABLIR GROUPE	1 603,98		581 312,86	0,51	(579 708,88)	-99,72
467100	AUTRES CREDITEURS DIVERS	7 091,75	0,01	6 837,21	0,01	254,54	3,72
Produits constatés d'avance		1 827 715,16	2,80	2 514 432,35	2,18	(686 717,19)	-27,31
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 965,16	0,01	6 796,89	0,01	(1 831,73)	-26,95
487011	GROUPE PRODUITS CONSTATES D'AV	1 822 750,00	2,79	2 507 635,46	2,18	(684 885,46)	-27,31
TOTAL DU BILAN PASSIF		65 303 296,89	100,00	115 098 105,16	100,00	(49 794 808,27)	-43,26

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		10 781 686,56	100,75	11 007 861,98	100,89	(226 175,42)	-2,05
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		10 701 566,20	100,00	10 911 184,69	100,00	(209 618,49)	-1,92
Production vendue Services FRANCE		10 701 566,20	100,00	10 911 184,69	100,00	(209 618,49)	-1,92
708000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	4 860,00	0,05	4 411,70	0,04	448,30	10,16
708002	GROUPE PDTS DES ACTIVITES ANNE	167 806,17	1,57	105 896,25	0,97	61 909,92	58,46
708010	GROUPE ASS PROD ACT ANNEXES	109 900,03	1,03	773 876,74	7,09	(663 976,71)	-85,80
708310	PRODUITS STES GROUPE	10 419 000,00	97,36	10 027 000,00	91,90	392 000,00	3,91
Montant net du chiffre d'affaires		10 701 566,20	100,00	10 911 184,69	100,00	(209 618,49)	-1,92
Subventions d'exploitation		13 611,39	0,13	13 122,86	0,12	488,53	3,72
740000	SUBVENTIONS D EXPLOITATION	13 611,39	0,13	13 122,86	0,12	488,53	3,72
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		7 204,20	0,07	2 208,80	0,02	4 995,40	226,16
781501	REP. PROV. RISQUES ET CHARGES	700,00	0,01			700,00	
791010	GROUPE TRANSFERT DE CHARGES			2 208,80	0,02	(2 208,80)	-100,00
791904	TRANSFERT DE CHARGES6	504,20	0,06			6 504,20	
Autres produits d'exploitation		59 304,77	0,55	81 345,63	0,75	(22 040,86)	-27,10
758000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	256,57		10 576,91	0,10	(10 320,34)	-97,57
758011	INDEMNITES JOURNALIERES MEDERI			323,29		(323,29)	-100,00
758100	AVANTAGES EN NATURE	59 048,20	0,55	70 445,43	0,65	(11 397,23)	-16,18
Total des charges d'exploitation		9 400 162,65	87,84	9 763 290,09	89,48	(363 127,44)	-3,72
Autres achats et charges externes		6 756 803,59	63,14	6 661 315,78	61,05	95 487,81	1,43
604010	HONORAIRES CHANTIERS	(1 613,00)	-0,02			(1 613,00)	
605000	ACHAT TRAVAUX			(11 499,22)	-0,11	11 499,22	100,00
606100	EDF GDF	41 979,11	0,39	48 208,08	0,44	(6 228,97)	-12,92
606120	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 611,24	0,02	6 510,76	0,06	(4 899,52)	-75,25
606300	FOURN. ENTRETIEN PETIT EQUIPM	6 273,83	0,06	10 606,80	0,10	(4 332,97)	-40,85
606310	GROUPE FOURN. ENTRET. PETIT EQU	(124,00)		186,00		(310,00)	-166,67
606400	FOURNITURES DE BUREAU	5 976,94	0,06	10 111,84	0,09	(4 134,90)	-40,89
612500	CREDIT BAIL IMMOBILIER	315 154,83	2,94	365 900,29	3,35	(50 745,46)	-13,87
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	275 633,98	2,58	206 559,90	1,89	69 074,08	33,44
613205	LOCATIONS PARKINGS	32 161,72	0,30	17 709,50	0,16	14 452,22	81,61
613210	GROUPE LOCATIONS IMMOBILIERES	64 119,76	0,60	46 920,00	0,43	17 199,76	36,66
613500	LOCATIONS MOBILIERES	5 184,47	0,05	5 413,36	0,05	(228,89)	-4,23
613510	LOCATIONS VEHICULES	150 784,60	1,41	180 263,03	1,65	(29 478,43)	-16,35
613511	GROUPE LOCATIONS MOBILIERES	261 245,00	2,44	260 382,00	2,39	863,00	0,33
613520	LOCATION COPIEUR	13 018,00	0,12	10 376,44	0,10	2 641,56	25,46
613523	LOCATION MAT BUREAU ET INFORMAT	84 508,58	0,79	54 902,37	0,50	29 606,21	53,93
614000	CHARGES LOCATIVES IMMOBILIERES	42 855,30	0,40	40 357,87	0,37	2 497,43	6,19
614010	GROUPE, CHARGES LOCATIVES IMMO	6 073,80	0,06	4 154,74	0,04	1 919,06	46,19
615200	ENT. LOCAUX REP. BIENS IMMOBIL	91 340,91	0,85	85 897,92	0,79	5 442,99	6,34
615210	GROUPE ENTR. LOCAUX / BIENS IM			1 876,91	0,02	(1 876,91)	-100,00
615510	GROUPE, ENT.REPAR/Biens MOBIL	55 696,93	0,52	120 956,24	1,11	(65 259,31)	-53,95
615550	ENT. REP. MATERIEL ROULANT	9 003,66	0,08	4 179,82	0,04	4 823,84	115,41
615600	ENT REP. MAINTENANCE DIVERS	64 394,44	0,60	79 274,40	0,73	(14 879,96)	-18,77
616100	ASS MULTIRISQUES BUREAUX	8 773,00	0,08	8 101,00	0,07	672,00	8,30
616102	ASS PROTECTION JURIDIQUE	8 831,50	0,08	8 413,30	0,08	418,20	4,97
616103	ASS FLOTTE AUTOS	23 451,56	0,22	9 337,00	0,09	14 114,56	151,17

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
616105	ASS. RISQUES TECHNIQUES	6 987,00	0,07	12 024,00	0,11	(5 037,00)	-41,89
616108	GROUPE, ASS. RISQUES TECHNIQUE	9 375,80	0,09	4 649,30	0,04	4 726,50	101,66
616201	ASS RC CONSTRUCTION	(0,03)		569 539,91	5,22	(569 539,94)	-100,00
616204	ASS RC EQUIPEMENT	0,10		21 463,69	0,20	(21 463,59)	-100,00
616210	ASS MAITRISE D'OEUVRE	97 168,51	0,91	75 639,68	0,69	21 528,83	28,46
616213	ASS.T.R.BATIMENTS	3 675,04	0,03	3 433,46	0,03	241,58	7,04
616214	ASSURANCE RC PROMOTEUR	956,52	0,01	24 318,14	0,22	(23 361,62)	-96,07
616900	ASSURANCE HOMME CLE	7 457,50	0,07	7 182,00	0,07	275,50	3,84
618100	DOCUMENTATION GENERALE	5 265,24	0,05	7 572,30	0,07	(2 307,06)	-30,47
622100	REM. INTERMEDIAIRE ET HONO.	20 623,48	0,19	4 459,88	0,04	16 163,60	362,42
622102	REM. INTERMEDIAIRE LMC IMMO	1 000,00	0,01	40 000,00	0,37	(39 000,00)	-97,50
622103	REMUNERATION INT. MR CHIERE			5 000,00	0,05	(5 000,00)	-100,00
622106	REMUNERATIONS INTERV. EURL FDC			(3 500,00)	-0,03	3 500,00	100,00
622108	REMUN° INTERV. INGUI CONSULTAN			6 000,00	0,05	(6 000,00)	-100,00
622110	GROUPE HONO INTERMED. REPRO PH			600,00	0,01	(600,00)	-100,00
622112	REMUN° ALPHA SERVICES (JCB)	54 500,00	0,51	17 600,00	0,16	36 900,00	209,66
622201	COMMISSIONS AUTRES INTERVENANT	100 000,00	0,93			100 000,00	
622202	COMMISSIONS BAUDOIN SAS	4 998,50	0,05	65 188,50	0,60	(60 190,00)	-92,33
622203	COMMISSIONS ALPHA SERVICES	108 428,63	1,01	1 766,32	0,02	106 662,31	N S
622601	HONORAIRES DIVERS	179 149,85	1,67	160 350,00	1,47	18 799,85	11,72
622602	HONORAIRES CAC	23 645,00	0,22	25 300,00	0,23	(1 655,00)	-6,54
622604	HONORAIRES JURIDIQUES	614 275,59	5,74	207 280,00	1,90	406 995,59	196,35
622701	FRAIS D'ACTES CONTENTIEUX FG	2 381,74	0,02	4 312,49	0,04	(1 930,75)	-44,77
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	8 012,00	0,07	12 787,52	0,12	(4 775,52)	-37,35
623110	GROUPE ANNONCES ET INSERTIONS	963,04	0,01	917,13	0,01	45,91	5,01
623160	GROUPE, PUBLICITE INTERNET			24 000,00	0,22	(24 000,00)	-100,00
623300	SALONS - FOIRES EXPOSITIONS	99 737,10	0,93	137 199,84	1,26	(37 462,74)	-27,31
623310	GROUPE SALONS - FOIRES EXPOSIT	20 975,00	0,20	79 078,00	0,72	(58 103,00)	-73,48
623400	CADEAUX A LA CLIENTELE	84 636,61	0,79	88 081,36	0,81	(3 444,75)	-3,91
623410	GROUPE CADEAUX A LA CLIENTELE	13 562,61	0,13			13 562,61	
623700	PUBLICITES DIVERSES	2 380 950,16	22,25	2 251 043,01	20,63	129 907,15	5,77
623710	GROUPE PUBLICITES DIVERSES			45 476,00	0,42	(45 476,00)	-100,00
623750	BROCHURES	11 288,97	0,11	13 999,21	0,13	(2 710,24)	-19,36
623760	GROUPE BROCHURES	(1 243,00)	-0,01	20 735,00	0,19	(21 978,00)	-105,99
623800	DIVERS POURBOIRES ET DONS	81 040,00	0,76	73 740,00	0,68	7 300,00	9,90
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS			748,27	0,01	(748,27)	-100,00
624900	CARBURANTS	37 520,67	0,35	57 039,40	0,52	(19 518,73)	-34,22
624910	GROUPE CARBURANT	1 246,52	0,01	(14,70)		1 261,22	N S
625100	FRAIS DE DEPLACEMENT PERSONNEL	261 010,30	2,44	210 103,26	1,93	50 907,04	24,23
625105	GROUPE DEPLACEMENT PERSONNEL	42,52		13 162,64	0,12	(13 120,12)	-99,68
625110	FRAIS DEPLACT EXTERNE A L'ENTR	75 344,09	0,70	45 338,60	0,42	30 005,49	66,18
625115	GROUPE DEPLAC EXTERNES A L'ENT			718,61	0,01	(718,61)	-100,00
625500	FRAIS DE DEMENAGEMENT			792,10	0,01	(792,10)	-100,00
625700	RECEPTIONS	364 598,33	3,41	101 141,36	0,93	263 456,97	260,48
625710	GROUPE RECEPTIONS			106 479,16	0,98	(106 479,16)	-100,00
625790	SEMINAIRES	2 720,00	0,03	22 570,75	0,21	(19 850,75)	-87,95
626100	FRAIS POSTAUX	43 993,15	0,41	50 208,51	0,46	(6 215,36)	-12,38
626101	FRAIS CHIRONOPOST/TNT	197,26		60,63		136,63	225,35
626200	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	152 564,79	1,43	138 057,00	1,27	14 507,79	10,51
626202	FRAIS TELEPHONES MOBILES	60 763,60	0,57	72 111,88	0,66	(11 348,28)	-15,74
626210	GROUPE TELECOMMUNICATION	12 670,62	0,12	23 855,65	0,22	(11 185,03)	-46,89
627000	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	25 621,32	0,24	29 157,29	0,27	(3 535,97)	-12,13
627200	FRAIS DE DOSSIER CREDITS BAUX	19,00		76,00		(57,00)	-75,00
628100	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	39 445,90	0,37	55 685,27	0,51	(16 239,37)	-29,16
628160	DIVERS ARCHIVAGE	696,40	0,01			696,40	
628210	GROUPE, PRESTATIONS ADMINISTRA	151 742,00	1,42	131 174,00	1,20	20 568,00	15,68
628300	FRAIS DE GARDIENNAGE	18 660,00	0,17	17 443,01	0,16	1 216,99	6,98
628400	FRAIS DE RECRUTEMENT I	800,00	0,02	3 070,00	0,03	(1 270,00)	-41,37
Impôts, taxes & versements assimilés		220 051,40	2,06	217 179,35	1,99	2 872,05	1,32
633300	FORMATION PROF. CONTINUE	21 641,96	0,20	31 414,15	0,29	(9 772,19)	-31,11
633310	GROUPE FORMATION PROF CONTINUE	73,75				73,75	
633500	TAXE D'APPRENTISSAGE	9 663,67	0,09	13 854,04	0,13	(4 190,37)	-30,25

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
633820	CHARGES FISCALES/COMM.PROV.	1 286,00	0,01	(2 795,52)	-0,03	4 081,52	146,00
635110	TAXE PROFESSIONNELLE	93 434,00	0,87	83 909,00	0,77	9 525,00	11,35
635120	TAXES FONCIERES	28 801,53	0,27	26 941,18	0,25	1 860,35	6,91
635140	TAXE SUR VEHICULE DE TOURISME	26 601,00	0,25	29 529,00	0,27	(2 928,00)	-9,92
635150	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELL	20 500,00	0,19	16 250,00	0,15	4 250,00	26,15
637100	CONTRIB. SOCIALE SOLIDARITE	16 356,00	0,15	17 572,00	0,16	(1 216,00)	-6,92
637800	TAXES DIVERSES	336,99		505,50		(168,51)	-33,34
637810	VIGNETTES ET CARTES GRISES	1 356,50	0,01			1 356,50	
Salaires et traitements		1 613 529,34	15,08	1 947 237,54	17,85	(333 708,20)	-17,14
641100	SALAIRES APPOINTEMENTS	1 403 016,91	13,11	1 578 438,60	14,47	(175 421,69)	-11,11
641110	COMMISSIONS	21 531,43	0,20	388 637,48	3,56	(367 106,05)	-94,16
641120	COMMISSIONS PROVISIONNEES	66 636,81	0,62	(144 834,86)	-1,33	211 471,67	146,01
641200	CONGES PAYES	(3 801,57)	-0,04	(15 028,30)	-0,14	11 226,73	74,70
641210	GROUPE CONGES PAYES			2 012,40	0,02	(2 012,40)	-100,00
641310	COTISATIONS RETRAITES SALAIRES			33,34		(33,34)	-100,00
641330	PRIMES DE VACANCES BRUTES	(495,10)		(57,42)		(437,68)	-762,24
641400	INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	17 030,66	0,16	20 911,87	0,19	(3 881,21)	-18,56
641405	INDEMNITES STAGIAIRES			1 415,00	0,01	(1 415,00)	-100,00
641410	INTERESSEMENT	50 562,00	0,47	45 264,00	0,41	5 298,00	11,70
641700	AVANTAGES EN NATURE	59 048,20	0,55	70 445,43	0,65	(11 397,23)	-16,18
Charges sociales du personnel		666 298,69	6,23	817 307,89	7,49	(151 009,20)	-18,48
645100	COTISATIONS URSSAF	370 862,77	3,47	496 684,60	4,55	(125 821,83)	-25,33
645200	MUTUELLE	11 640,24	0,11	11 727,00	0,11	(86,76)	-0,74
645310	COTISATIONS RETRAITES SALAIRES	33 503,51	0,31	36 371,97	0,33	(2 868,46)	-7,89
645350	COTISATIONS RETRAITE CADRES	133 323,95	1,25	176 691,10	1,62	(43 367,15)	-24,54
645360	COTISATIONS EXPERIDE	4 407,74	0,04	4 777,09	0,04	(369,35)	-7,73
645370	COTIS RETRAITE ARTICLE 82			6 700,38	0,06	(6 700,38)	-100,00
645400	COTISATIONS ASSÉDIC	46 412,14	0,43	57 637,18	0,53	(11 225,04)	-19,48
645800	COT. AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			905,58	0,01	(905,58)	-100,00
645805	GROUPE CHGES SOC / PRIMES VACA			15,00		(15,00)	-100,00
645810	CHARGES SOCIALES/CP	(1 663,55)	-0,02	(4 462,46)	-0,04	2 798,91	62,72
645820	CHARGES SOCIALES / COMM. PROV.	24 656,00	0,23	(53 590,45)	-0,49	78 246,45	146,01
645830	CHARGES SOCIALES / PRIMES VACA	(241,00)		62,68		(303,68)	-484,49
647100	ABONDEMENT PIE	21 640,03	0,20	18 090,65	0,17	3 549,38	19,62
647105	TICKETS RESTAURANT	11 842,20	0,11	13 889,00	0,13	(2 046,80)	-14,74
647106	CARTE ORANGE	987,60	0,01	964,50	0,01	23,10	2,40
647400	VERSEMENTS OEUVRES SOCIALES	7 056,10	0,07	49 010,66	0,45	(41 954,56)	-85,60
647500	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	1 870,96	0,02	1 833,41	0,02	37,55	2,05
Dotation aux amortissements sur immobilisations		93 687,58	0,88	112 418,61	1,03	(18 731,03)	-16,66
681100	DOTATION AUX AMORT. DES IMMO	93 687,58	0,88	112 418,61	1,03	(18 731,03)	-16,66
Dotations aux provisions sur actif circulant		17 702,67	0,17			17 702,67	
681745	GRPE DOT.PROV.DEPRECIA CREANCE	17 702,67	0,17			17 702,67	
Dotations aux prov. pour risques et charges		31 748,00	0,30	7 267,00	0,07	24 481,00	336,88
681501	DOT PROV RISQUES CH. EXPLOITAT	31 748,00	0,30	7 267,00	0,07	24 481,00	336,88
Autres charges de gestion courante		341,38		563,92	0,01	(222,54)	-39,46
658000	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	341,38		563,92	0,01	(222,54)	-39,46
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 381 523,91	12,91	1 244 571,89	11,41	136 952,02	11,00
Total des produits financiers		4 699 968,17	43,92	5 859 681,64	53,70	(1 159 713,47)	-19,79
Produits financiers de participations		4 152 310,00	38,80	4 758 390,00	43,61	(606 080,00)	-12,74

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
761101	REVENUS TITRES PARTICIP IMP.	207 615,50	1,94	237 919,80	2,18	(30 304,30)	-12,74
761110	REVENUS TITRES PARTICIPATIONS	3 944 694,50	36,86	4 520 470,20	41,43	(575 775,70)	-12,74
Autres intérêts et produits assimilés		180 190,40	1,68	847 435,22	7,77	(667 244,82)	-78,74
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 594,67	0,04	12 210,03	0,11	(7 615,36)	-62,37
768002	PRODUITS CAP TAUX D'INTERETS			23 373,14	0,21	(23 373,14)	-100,00
768010	GROUPE AUTRES PRODUITS FINANCI	169 711,76	1,59	798 971,55	7,32	(629 259,79)	-78,76
768100	INT/AVCE PRENEUR CREDIT BAIL	5 883,97	0,05	12 880,50	0,12	(6 996,53)	-54,32
Reprises sur provisions & transferts de charges		57 400,00	0,54			57 400,00	
786620	REP.PROV.DEPRECIAT.IMMOB FINAN	57 400,00	0,54			57 400,00	
Produits nets sur cessions de val.mob de placement		310 067,77	2,90	253 856,42	2,33	56 211,35	22,14
767000	PROD CESSIONS VMP	310 067,77	2,90	253 856,42	2,33	56 211,35	22,14
Total des charges financières		1 998 747,54	18,68	1 397 665,29	12,81	601 082,25	43,01
Dotations financières aux amort. et provisions		1 580 775,00	14,77			1 580 775,00	
686620	DOT. PROV. DEP. IMMOB. FINANC.	1 580 775,00	14,77			1 580 775,00	
Intérêts et charges assimilés		417 972,54	3,91	1 397 665,29	12,81	(979 692,75)	-70,09
661100	INTERETS SUR EMPRUNTS ET DETTE	66 889,57	0,63	174 016,72	1,59	(107 127,15)	-61,56
661170	CHARGES INTS DETTES RATT. PART	420,65		(25 887,70)	-0,24	26 308,35	101,62
661500	INT.C/C ET DEPOTS CREDITEURS	339 110,39	3,17	1 233 493,15	11,30	(894 382,76)	-72,51
661600	INT. BANCAIRE/OPE FINANCEMENT	7 040,93	0,07	11 530,02	0,11	(4 489,09)	-38,93
668002	CHARGES CAP TAUX D'INTERETS	4 511,00	0,04	4 513,10	0,04	(2,10)	-0,05
RESULTAT FINANCIER		2 701 220,63	25,24	4 462 016,35	40,89	(1 760 795,72)	-39,46
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 082 744,54	38,15	5 706 588,24	52,30	(1 623 843,70)	-28,46
Total des produits exceptionnels		1 077 449,20	10,07	720 383,47	6,60	357 065,73	49,57
Produits exceptionnels sur opérations en capital		59 676,39	0,56	614 872,67	5,64	(555 196,28)	-90,29
775200	PROD. CES. DES IMMOBS. CORPOR.			414 872,67	3,80	(414 872,67)	-100,00
775600	PROD. CES. DES IMMOBS. FINAN.	59 676,39	0,56	200 000,00	1,83	(140 323,61)	-70,16
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 017 772,81	9,51	105 510,80	0,97	912 262,01	864,61
787200	REPRISE AMORT DEROGATOIRES	261,00				261,00	
787600	REP. PROV° DEPRECIATION EXCEPT	1 017 511,81	9,51	105 510,80	0,97	912 001,01	864,37
Total des charges exceptionnelles		4 814 569,29	44,99	2 539 514,72	23,27	2 275 054,57	89,59
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 516 390,20	14,17	1 877 325,00	17,21	(360 934,80)	-19,23
671100	PENALITES SUR MARCHES	9 214,00	0,09	75 332,00	0,69	(66 118,00)	-87,77
671200	AMENDES ET PENALITES	1 052,20	0,01	751,00	0,01	301,20	40,11
671500	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500 000,00	14,02	1 100 000,00	10,08	400 000,00	36,36
671700	RAPPEL D IMPOTS	6 124,00	0,06			6 124,00	
671800	AUTRES CHARGES EXCP.DE GESTION			701 242,00	6,43	(701 242,00)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 141 799,18	10,67	587 334,72	5,38	554 464,46	94,40
675200	VAL CPTABLE ELEMTS ACTIF CEDES			387 334,72	3,55	(387 334,72)	-100,00
675600	VAL CPTABLE ELEMTS FINAN CEDES	1 141 799,18	10,67	200 000,00	1,83	941 799,18	470,90
Dotations exceptionnelles aux amortissements		2 156 379,91	20,15	74 855,00	0,69	2 081 524,91	N/S

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2009 31/12/2009	12,00 mois	01/01/2008 31/12/2008	12,00 mois	Variations	%
687200	DOTATIONS AMORTS DEROGATOIRES	44 978,00	0,42	34 857,00	0,32	10 121,00	29,04
687500	DOTATION PROVISIONS EXCEP.	90 252,00	0,84	39 998,00	0,37	50 254,00	123,64
687600	DOT. PROV. DEP. EXCEPT.	2 021 149,91	18,89			2 021 149,91	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 737 120,09)	-34,92	(1 819 131,25)	-16,67	(1 917 988,84)	-105,43
Impôts sur les bénéfices		(1 619 107,00)	-15,13			(1 619 107,00)	
698110	IS INTEGRATION FISCALE CHARGES	947 357,00	8,85			947 357,00	
698120	CS INTEGRATION FISCALE CHARGES	12 326,00	0,12			12 326,00	
698910	IS INTEGRATION FISCALE PRODUIT	(2 554 434,00)	-23,87			(2 554 434,00)	
698920	CS INTEGRATION FISCALE PRODUIT	(24 356,00)	-0,23			(24 356,00)	
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 964 731,45	18,36	3 887 456,99	35,63	(1 922 725,54)	-49,46